



Philippe Lormant

Sed Lex...

● “Si la loi s’applique à tous, elle doit être accessible à chacun”

La présente rubrique n’est pas à proprement parler, une rubrique d’arbitrage, nous n’y abordons pas les cas complexes d’application des lois. Nous avons demandé à Philippe Lormant, lauréat du concours d’arbitrage, de donner aux joueurs quelques conseils quand ils se trouvent confrontés à certaines situations. En particulier, si vous débutez dans la compétition, vous avez intérêt à connaître certaines dispositions du Code, pour ne pas perdre, “sur le tapis vert”, des levées que vous auriez gagnées à la table.

● En avoir ou pas

Il y a peu de règles au bridge, mais on doit fournir à la couleur... **quand on en a !** Il devrait être rarissime de voir cette obligation transgressée et pourtant près de 16 % des cas que j’ai eus à traiter concernaient une **renonce*** !

C’est entendu, **cet accident n’arrive qu’aux autres et à... votre partenaire.** C’est donc à lui que je m’adresse, inutile d’avoir à payer deux fois ses erreurs.

I. Vous avez fait une renonce : ce qu’il faut savoir

A. Corrigez, si c’est possible.

C’est presque toujours votre intérêt, pas de levées transférées dans ce cas, simplement une carte pénalisée, et encore, uniquement si vous êtes en flanc.

Beaucoup de joueurs pensent que si l’adversaire a joué après votre erreur **tout** — si j’ose dire — **est consommé** et qu’il est trop tard pour corriger. “La carte est couverte”, diront-ils. Sachez-le : **C’EST FAUX.**

* Statistique portant encore sur un nombre de cas trop limité, ne pourra être réellement significative. En outre, ce pourcentage devient inférieur à 10 % dans les épreuves de première série, et dépasse 20 % en promotion ou en tournoi de club.

Tant que votre camp (vous ou votre partenaire) n’a pas joué **à la levée suivante**, vous pourrez corriger votre renonce.

Vous êtes en Ouest et Sud joue Pique. Par erreur vous fournissez un Trèfle (renonce), le mort prend et votre partenaire fournit. La levée est retournée et le déclarant appelle une carte du mort. Vous vous réveillez et constatez votre erreur : **vite, appelez l’arbitre, il est encore temps de corriger en dépit des trois cartes jouées après la vôtre !**

Encore un conseil : appelez l’arbitre, ne corrigez pas vous-même. Déclinez également la proposition de l’adversaire de poursuivre le jeu et d’appeler l’arbitre à la fin du coup...

B. Vous n’avez pas fait la levée de la renonce et vous n’avez pas corrigé : ATTENTION !

Votre sommeil est profond et vous vous réveillez trop tard, la renonce est consommée. Le jeu va continuer et en fin de coup l’arbitre transférera un certain nombre de levées au camp adverse. Combien ? Laissez-le faire, c’est son travail et ce n’est pas mon propos. Mais voici un cas où vous devez être vigilant.

En faisant votre renonce, **vous n’avez pas remporté la levée.** **ATTENTION :** de votre façon de jouer va — peut-être — dépendre la pénalité. **Il faut le savoir.**

	♠ 6 5 4 3		♠ 8 7 2												
	♥ A R V		♥ 10 9 8 7												
	♦ 4 3 2		♦ A 8												
	♣ A D V		♣ R 6 5 4												
♠ R D 10 9		<table border="1" style="display: inline-table; text-align: center;"> <tr><td></td><td>O</td><td>N</td><td>E</td></tr> <tr><td>O</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>S</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>		O	N	E	O				S				
	O	N	E												
O															
S															
♥ 4 3 2		♠ A V													
♦ D V 7		♥ D 6 5													
♣ 9 8 7		♦ R 10 9 6 5													
		♣ 10 9 5													

Sed Lex... (Suite de la page 72)

Nord joue 3 SA, et votre entame à Pique n'est pas malvenue. Ouest prend le Valet de la Dame et continue la couleur. Le déclarant rentre en main à Cœur et présente sans grande conviction le 2 de Carreau. Vous **défaussez** royalement le **8 de Cœur**, interchangé dans votre jeu avec le 8 de Carreau ! Certes le déclarant a un hoquet, certes votre partenaire prend un air tellement imperturbable que... ça doit vouloir dire quelque chose, mais il en faut plus pour vous émouvoir et vous continuez à contempler le paysage.

Votre partenaire prend le 10 de Carreau du Valet et encaisse le Roi de Pique qu'il fait suivre de son dernier Pique. C'est alors que le voile se déchire et que votre erreur vous apparaît.

Vous le savez, il est bien trop tard pour corriger mais peut-être pouvez-vous limiter les dégâts.

Défaussez votre As de Carreau sur le quatrième Pique, vous ne serez sanctionné que d'une levée de transfert ! Si votre partenaire a la Dame de Carreau, vous réaliserez trois levées à Pique, deux à Carreau et le Roi de Trèfle, soit six levées dont une seule sera transférée. 3 SA moins 1, le mal n'est pas trop grand.

Voici l'explication :

Si votre partenaire fait la levée de la renonce, elle sera transférée, vous n'y pouvez plus rien. Mais une deuxième levée sera déplacée — **et uniquement dans ce cas** — si vous faites un pli avec l'une des cartes que vous auriez dû fournir au lieu de renoncer.

Dans le cas ci-dessus, la levée de la renonce (Valet de Carreau) sera automatiquement transférée mais vous ne serez pénalisé d'une deuxième levée que si vous faites un pli avec l'As ou le 8 de Carreau. Débarrassez-vous donc vite de cet As compromettant.

Sachez enfin que si l'adversaire remporte la levée de la renonce, un raisonnement voisin est applicable.

C. Pas de "Pas de ?"

Cette règle, relativement nouvelle, est semble-t-il bien connue des joueurs. Vous êtes en flanc et votre partenaire renonce. **Ne manifestez pas, ne lui posez pas de question**, vous lui enlèveriez toute chance de pouvoir corriger.

A propos il existe un bon moyen de ne pas être pénalisé : **fournissez à la couleur !**